RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION DE LA VOIRIE
HYGIENE - NETTOIEMENT
☎ 01.40.88.88.96
🖷 01.40.88.99.91
C.L/rm – N°

Autorisation d'enlèvement de tags ou graffiti

Je soussigné (e) (NOM - Prénom) : ……..

Agissant en qualité de : ☐ Propriétaire ☐ Syndic de copropriété

Adresse : ……

Téléphone : ……..…….. Télécopie : ……..……..

Autorise la Ville de Neuilly-sur-Seine à faire exécuter par la société EQUINOXE l'enlèvement des inscriptions sur l'immeuble à l'adresse suivante (préciser l'emplacement exact) : ……..

Cadre d'intervention de la Ville

- La Ville de Neuilly-sur-Seine s'engage à faire exécuter par la Société EQUINOXE, l'enlèvement des graffiti visibles et accessibles de la voie publique, et ce jusqu'à une hauteur de 4 mètres. Cette prestation est entièrement financée par la Ville.
- Si l'entreprise considère que l'intervention comporte un risque de dégradation de support, la Ville en informera le demandeur pour qu'un constat contradictoire soit réalisé sur place en sa présence, avec la réalisation éventuelle d'un essai sur un échantillon du support.

Le demandeur s'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité de la Ville, mais d'intervenir directement auprès de l'entreprise pour tout dommage susceptible d'être porté à l'immeuble par cette intervention.

Fait à ……., le …… …… ……

Signature du demandeur
précédée de la mention « Lu et approuvé »